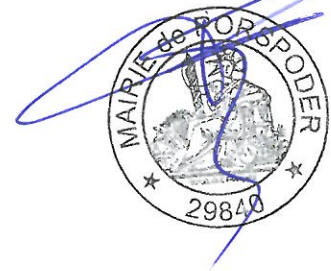


Le présent arrêté est certifié exécutoire à la date du 21 juillet 2016
Jean-Daniel SIMON, MAIRE



ARRETE MUNICIPAL N° ARR2016-055

LE PRESENT ARRETE ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE n°2016-050 DU 12 JUILLET 2016

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELEGUEES A MONSIEUR LE MAIRE

Le Maire de la Commune de PORSPODER,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 avril 2014 relative à la délégation d'attributions du Conseil Municipal reçue en Sous-Préfecture de Brest le 17 avril 2014,

ARRETE

Article 1 : Accepte l'offre de financement faite par LA BANQUE POSTALE.

Article 2 : Décide de réaliser auprès de LA BANQUE POSTALE une ligne de trésorerie utilisable par tirages dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant de l'autorisation en Euros	200 000 euros
Durée	364 jours à compter de la date d'effet du contrat
Taux d'intérêt	Eonia + marge de 1,100 % l'an
Base de calcul	Exact / 360 jours
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non-utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date d'effet du contrat	Le 06 septembre 2016
Date d'échéance du contrat	Le 05 septembre 2017
Garantie	Néant
Commission d'engagement	400,00 euros, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
Commission de non utilisation	0,100 % du montant maximum non utilisé, due à compter de la date de prise d'effet du contrat et payable trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant.

Modalités d'utilisation

Tirages / Versements - Procédure de crédits d'office privé
minimum : 10 000 euros pour les tirages

Article 3 : Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus, à intervenir avec la Banque Postale et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Fait à PORSPORDER, le 21 juillet 2016

Le Maire,

Jean-Daniel SIMON

